

GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS, PERIURBAINS TAD et TPMR
à compter du 30 août 2021

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le 05/07/2021
ID : 081-248100737-20210629-DEL2021_143-DE

Réseau	Catégorie	Titres	Prix unitaire public TTC
Lignes régulières urbaines et périurbaines	TOUT PUBLIC	Ticket unitaire	1,10 €
		Ticket journée	2,70 €
		Carte 25 voyages	22,00 €
		Carte 100 voyages	60,00 €
	ACTIF	Carte 100 voyages	51,00 €
		Carte 200 voyages	88,00 €
	MOINS DE 26 ANS	Carte 100 voyages	23,00 €
		Carte 200 voyages	44,00 €
	PLUS DE 65 ANS	Carte 100 voyages	23,00 €
		Carte 200 voyages	44,00 €
	AYANT-DROIT TARIFICATION SOCIALE	Carte 10 voyages	4,50 €
		Carte 50 voyages	15,00 €
	PERSONNE INVALIDE	Carte 100 voyages	23,00 €
		Carte 200 voyages	44,00 €
Service TAD	TOUT PUBLIC	Ticket unitaire	1,10 €
Service TPMR	PERSONNE INVALIDE	Carnet 10 voyages service TPMR	11,00 €
	TOUT PUBLIC	Achat carte Pastel (création carte initiale)	2,00 €
		Duplicata carte Pastel (perte, détérioration)	6,00 €

Durée de validité des contrats :

2 ans à compter de l'achat

Tarification sociale : validité de 3 mois

Justificatifs :

Actifs salariés : attestation de l'employeur et pièce d'identité

-26 et +65 ans : pièce d'identité

Ayant-droit tarification sociale : attestation CSS ou AME valide

ou attestation du CCAS sur conditions de ressources

Personnes invalides : carte mobilité inclusion (CMI) invalidité 80% minimum

Gratuité du réseau pour les enfants de moins de 6 ans

Carte pastel gratuite pour les ayants-droit à la tarification sociale